

LÉVIGNAC-DE-GUYENNE. Méthaniseur : « Nous ne ferons pas machine arrière »

La jeune société Lévinergies et la municipalité invitaient dernièrement à une réunion publique au sujet de l'implantation prochaine d'un méthaniseur. Quelques opposants ont manifesté leur désaccord.

La Société par Actions Simplifiée (SAS) Lévinergies est née en avril dernier. Composée essentiellement des agriculteurs et éleveurs partenaires du projet, elle est tout naturellement présidée par Emmanuel Carles, président aussi de la CUMA intercommunale du Pays de Seyches qui porte depuis le premier jour cet extraordinaire projet qui pourrait bien faire basculer Lévig-nac-de-Guyenne dans une ère nouvelle.

3^{ème} réunion publique

Le 30 juin, il invitait la population lévig-nacaise à une réunion publique, la troisième après celles de décembre 2014 et de juillet 2015 : l'heure est en effet venue de présenter le constructeur du futur méthaniseur et de déposer le permis de construire. Pour le constructeur, il s'agira de la société Arcbiogaz de Castel-moron-sur-Lot (choisie parmi 13 dossiers déposés) dont le président Jean-Marie Faure, présent à cette réunion, a pu expliquer les détails techniques de son concept. Il en a déjà réalisé (dans des dimensions plus modestes que le projet lévig-nacais) à Cas-

telmoron dans le cadre d'une exploitation agricole. Mais, on le sait, le méthaniseur de Lévig-nac sera construit sur un terrain communal avec pour finalité de chauffer une partie des bâtiments communaux. C'est sur ces points que parmi la centaine de personnes présente, quelques voix se sont élevées, en particulier celle de Jean-Luc Marescq, fervent opposant au projet et à l'origine d'une association « Les défenseurs de la Bastide » présidée par Alain Lozac'h.

« Ne pas opposer un projet à un autre »

Plusieurs minutes ont notamment été consacrées à une joute verbale entre lui et Jean-Paul Berry, maire de Lévig-nac, sur le périmètre non constructible autour du méthaniseur. « 50 mètres, c'est la loi », dit le maire, tandis que son opposant annonce « 200 mètres », brandissant une correspondance avec le Sous-préfet.

De leur côté, les différents intervenants poursuivent leurs explications techniques : l'emprise foncière du méthaniseur

sera de 3.000 m² et les cuves à digestat, au nombre de quatre, ne seront pas construites en béton mais en PVC afin de limiter leur impact sur l'environnement. Elles ne feront que 1,50m de hauteur puisque semi-enterrées. Les opposants reviennent à la charge dénonçant « le mauvais choix de l'emplacement » ou bien « la cohabitation impossible entre le méthaniseur et le futur lotissement du Clos des Pruniers ». Arguments et contre arguments sont échangés, Jean-Paul Berry finissant par affirmer qu'« on ne peut pas opposer un projet à un autre et nous ne ferons pas machine arrière ».

Presque 3M€

Par contre, il invite les opposants à participer aux réflexions, à apporter des suggestions constructives. Pour sa part, Jérémie Priarollo du bureau d'études Solagro et Emmanuel Carles énoncent la liste des partenaires techniques et conseils de Lévinergies comme la Chambre d'agriculture 47 pour les études d'épandage des composts, la



La maquette du futur méthaniseur de Lévig-nac tel qu'il pourrait voir le jour fin 2017.

générale du solaire qui équipera le toit du bâtiment de panneaux photovoltaïques, SCE ingénierie des infrastructures, le maître d'œuvre ou encore le cabinet TAG pour l'intégration paysagère.

Côté financement : le projet est estimé à 2,9M€. 400.000€ viendront des fonds propres de Lévinergies dans laquelle la commune a investi 90.000€. 1 million proviendra des subventions de l'Etat ou de l'Europe. Le reste viendra d'un emprunt bancaire contracté par Lévinergies. Une part de la somme

pourra également provenir d'un financement participatif. C'est Raymond Girardi, vice-président du Conseil départemental, président de la commission agriculture forêt et environnement, qui en fin de réunion, au bout de trois heures, a donné un peu de hauteur aux propos en rappelant que « depuis un siècle on a sombré dans la facilité en exploitant à outrance les énergies fossiles et en développant l'atomique. Il va bien falloir se résoudre à changer les choses. En Lot-et-Garonne, nous pouvons développer la

méthanisation et le photovoltaïque. Faisons-le avant qu'il ne soit trop tard ». Soulignons la présence du président régional des CUMA de la Nouvelle Aquitaine, Marc Chapolard et du président départemental, Lionel Philip.

Mais tout projet ayant ses opposants, si fondamentalement ces derniers ne s'opposent pas au principe de la méthanisation et à ses vertus, ils ne veulent tout simplement pas que cela se fasse à Lévig-nac et craignent que l'imposition locale augmente.

Annie UTEAU